

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Préservation de milieux naturels sur le territoire de la SPIPB

ÎLE MONTESSON : 215 HECTARES D'AIRE PROTÉGÉE

Bécancour, le 20 octobre 2025 – La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) est fière d'annoncer la mise en protection de l'île Montesson, milieu naturel d'exception en bordure du fleuve Saint-Laurent et inclus sur le territoire de la Société. Cette initiative marque une avancée concrète dans la volonté de la SPIPB d'intégrer des projets à valeur biophilique sur son territoire.

Cette démarche s'inscrit dans les objectifs du Plan stratégique 2024-2027 ainsi que du Plan d'action en développement durable 2023-2028 de la SPIPB, qui visent notamment l'augmentation des aires de conservation sur son territoire, conjointement aux travaux d'infrastructure menés par la Société et en soutien à l'acceptabilité sociale de ses projets. Grâce à cette désignation, la proportion d'aire protégée sur le territoire de la SPIPB passe ainsi de 51 hectares à 266 hectares, soit l'équivalent de 497 terrains de football, illustrant un engagement tangible en faveur de la protection des écosystèmes locaux.

Réalisée en partenariat avec l'organisme Nature-Avenir, organisme reconnu pour son expertise en protection des terres privées au Centre-du-Québec, cette initiative identifie l'île Montesson comme un site de haute valeur écologique, paysagère et patrimoniale. D'une superficie de 215 hectares, l'Île présente une grande diversité d'atouts : des milieux humides, un aménagement faunique, un potentiel archéologique, une plage publique (la Petite Floride) ainsi qu'une rampe de mise à l'eau.

Le choix d'une servitude réelle de conservation permet d'assurer la protection légale à long terme du site, tout en permettant à la SPIPB de conserver la propriété. Ce statut encadre les usages du territoire de manière à préserver ses caractéristiques uniques, en offrant une base pour des projets de mise en valeur respectueux de l'environnement.

« Cette initiative incarne parfaitement notre vision d'un développement industriel qui cohabite intelligemment avec la nature. L'île Montesson est un joyau environnemental, et sa protection s'inscrit dans notre volonté d'aménager un territoire durable, en collaboration avec les communautés locales et nos parties prenantes. », affirme Donald Olivier, président-directeur général de la SPIPB.



Un plan directeur pour l'île Montesson a été réalisé en février 2025 et le portrait écologique est actuellement en préparation en collaboration avec le Conseil Régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ). Il définira les usages futurs du site et orientera les projets de mise en valeur. Déjà, plusieurs partenaires ont été mobilisés, dont W8banaki, la MRC de Bécancour, l'UPA, Grobec, Comité ZIP les Deux Rives, Canards Illimités Canada, Nature-Avenir et le Musée de la Biodiversité du Québec. Des consultations citoyennes sont d'ailleurs prévues en 2026 afin de garantir une approche inclusive et respectueuse des besoins et des enjeux du milieu.

À propos de la SPIPB

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en instaurant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec, et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie est responsable de l'application de sa loi constitutive. Elle a pour objectifs de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

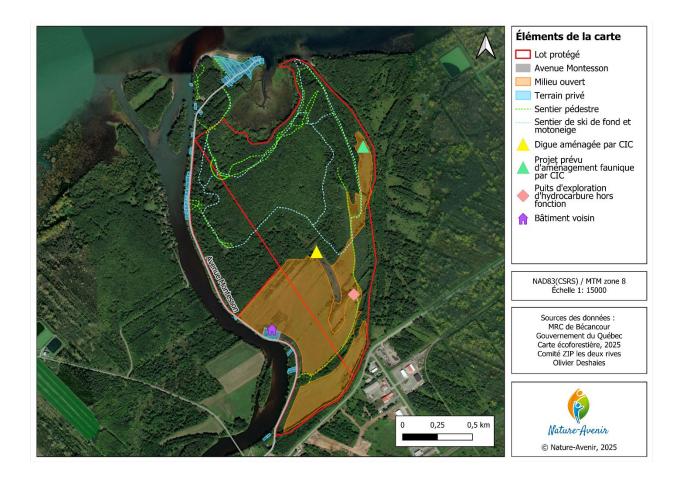
-30-

Source:

Marie-Noëlle Bourque

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour 819-294-6656

<u> Île Montesson - Carte des infrastructures</u>



<u>Île Montesson – Photo du site</u>

